

Joyeux 14 Juillet , Bastille Day

La **fête nationale française**, également appelée **14 Juillet**^{N 1}, est la [fête nationale](#) et un [jour férié](#) en [France](#).

Elle est instituée par la loi [Raspail](#)¹ du 6 juillet 1880 (« La République adopte le 14 Juillet comme jour de fête nationale annuelle »), qui ne mentionne pas quel évènement est commémoré² : la [prise de la Bastille](#) du 14 juillet 1789, symbole de la fin de la [monarchie absolue](#)^{2,3}, ou la [Fête de la Fédération](#) de 1790⁴, symbole de l'union de la [Nation](#) et premier anniversaire de la prise de la Bastille ; tous deux étant des symboles de la [Révolution Française](#).

Historique

Fêtes nationales et autres fêtes organisées par les régimes avant 1880

Le 14 juillet 1790 a lieu la [Fête de la Fédération](#). C'est l'une des nombreuses [fêtes révolutionnaires](#).



Célébration de la prise de la bastille le 14 juillet 1792, ([musée de la Révolution française](#)).

La « [fête de la fondation de la République](#) » est célébrée le 1^{er} vendémiaire de chaque année (22, 23 ou 24 septembre), de 1793 jusqu'en 1803. On cesse alors de célébrer la Saint-Louis en l'honneur du roi.

Le [premier consul Napoléon Bonaparte](#) abandonne la fête de la Fédération (appelée fête de la Concorde) à partir de 1804, ne conservant que des célébrations honorant sa seule personne : fête du [couronnement impérial](#) le 2 décembre, [Saint-Napoléon](#) instituée le 15 août par le décret du 19 février 1806⁵. Le 14 juillet, fête subversive, n'est plus commémorée autrement que dans des célébrations clandestines de 1804 à 1848⁶.

En 1849, une fête nationale est célébrée le 4 mai, jour anniversaire de la proclamation ou ratification de la République par l'[Assemblée nationale constituante](#)⁷.

À partir de 1852, [Napoléon III](#) restaure la Saint-Napoléon.

À la suite de la [guerre franco-allemande de 1870](#), la fête nationale tend à commémorer une nation amputée de l'Alsace-Lorraine, la Troisième République préparant ainsi les esprits à un désir de revanche et pour ce faire à exalter l'armée de la nation lors d'un [défilé militaire](#)⁸.

Le [30 juin 1878](#), une fête nationale aura lieu durant l'[Exposition universelle](#).


Instauration comme fête nationale

Loi du 6 juillet 1880

Données clés

Autre(s) nom(s)	Loi Raspail ¹
------------------------	--

Présentation

Titre	Loi ayant pour objet l'établissement d'un jour de fête nationale annuelle
Pays	 France
Langue(s) officielle(s)	français
Type	loi ordinaire

Adoption et entrée en vigueur

Régime	III^e République
Présidence	Jules Grévy
Législature	II^e

Gouvernement	Freycinet (1)
Promulgation	6 juill. 1880 ⁹
Publication	7 juill. 1880 ⁹

[modifier](#)

En [1879](#), la [III^e République](#) naissante cherche une date pour servir de support à une fête nationale et républicaine. Après que d'autres dates ont été envisagées¹⁰, le député [Benjamin Raspail](#) dépose le 21 mai 1880 une [proposition de loi](#) tendant à adopter le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle. Si le 14 juillet 1789 (prise de la Bastille) est jugé par certains parlementaires comme une journée trop sanglante, la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, elle, permet d'atteindre un consensus². Cette date « à double acception »¹¹ permet d'unir tous les républicains.

La loi, signée par 64 députés, est adoptée par l'[Assemblée](#) le 8 juin et par le [Sénat](#) le 29 juin. Elle est promulguée le 6 juillet 1880 et précise simplement que « La République adopte le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle »², sans indiquer quel est l'évènement ainsi commémoré.

La lecture du rapport de séance du Sénat du 29 juin 1880² établissant cette fête nationale éclaire le débat sous-jacent concernant l'évènement effectivement commémoré le 14 juillet :

« M. le rapporteur ([Henri Martin](#)) : - Il y a eu ensuite, au 14 juillet 1789, il y a eu du sang versé, quelques actes déplorables ; mais, hélas ! dans tous les grands événements de l'histoire, les progrès ont été jusqu'ici achetés par bien des douleurs, par bien du sang. Espérons qu'il n'en sera plus ainsi dans l'avenir (« très bien » à gauche, interruptions à droite).

À droite : - Oui, espérons !

M. [Hervé de Saisy](#) : - Nous n'en sommes pas bien sûrs !

M. le rapporteur : - Nous avons le droit de l'espérer. Mais n'oubliez pas que, derrière ce 14 juillet, où la victoire de l'ère nouvelle sur l'ancien régime fut achetée par une lutte armée, n'oubliez pas qu'après la journée du 14 juillet 1789 il y a eu la journée du 14 juillet 1790 (« très-bien ! » à gauche).



Fête nationale du 14 juillet 1880, [haut-relief en bronze](#) de [Léopold Morice](#), [Monument à la République](#), [place de la République](#), Paris, 1883.

Cette journée-là, vous ne lui reprocherez pas d'avoir versé une goutte de sang, d'avoir jeté la division à un degré quelconque dans le pays, Elle a été la consécration de l'unité de la France. Oui, elle a consacré ce que l'ancienne royauté avait préparé. L'ancienne royauté avait fait pour ainsi dire le corps de la France, et nous ne l'avons pas oublié ; la Révolution, ce jour-là, le 14 juillet 1790, a fait, je ne veux pas dire l'âme de la France – personne que Dieu n'a fait l'âme de la France – mais la Révolution a donné à la France conscience d'elle-même (« très-bien ! » sur les mêmes bancs) ; elle a révélé à elle-même l'âme de la France. »

Un peu plus loin, le rapport du Sénat, préalable à l'adoption de la proposition de loi, fait également référence au 14 juillet 1790 :

« Mais, à ceux de nos collègues que des souvenirs tragiques feraient hésiter, rappelons que le 14 juillet 1789, ce 14 juillet qui vit prendre la [Bastille](#), fut suivi d'un autre 14 juillet, celui de 1790, qui consacra le premier par l'adhésion de la France entière, d'après l'initiative de [Bordeaux](#) et de la [Bretagne](#). Cette seconde journée du 14 juillet, qui n'a coûté ni une goutte de sang ni une larme, cette journée de la Grande Fédération, nous espérons qu'aucun de vous ne refusera de se joindre à nous pour la renouveler et la perpétuer, comme le symbole de l'union fraternelle de toutes les parties de la France et de tous les citoyens français dans la liberté et l'égalité. Le 14 juillet 1790 est le plus beau jour de l'histoire de France, et peut-être de toute l'histoire. C'est en ce jour qu'a été enfin accomplie l'unité nationale, préparée par les efforts de tant de générations et de tant de grands hommes, auxquels la postérité garde un souvenir reconnaissant. Fédération, ce jour-là, a signifié unité volontaire. »

Célébrations et notoriété

Défilé militaire



[Place du Capitole](#) décorée pour le 14 juillet 1899, Toulouse, Fonds [Eugène Trutat](#), [muséum de Toulouse](#).

Article détaillé : [Défilé militaire du 14 Juillet](#).

Un défilé militaire a lieu chaque 14 juillet sur les [Champs-Élysées](#) de Paris. Son départ a lieu généralement à 10 heures juste après le passage de la [Patrouille de France](#) et la revue des différents corps armés par le [président de la République](#). D'autres défilés ou des cérémonies militaires ont lieu dans la plupart des grandes communes françaises. À [Lyon](#), le défilé a traditionnellement lieu le 13 juillet.

Les feux d'artifice

Ces spectacles nocturnes prennent place autour de sites dégagés au sein des villes, comme des esplanades, des parcs ou des cours d'eau. Malgré leur coût parfois élevé, les feux d'artifice sont des spectacles très appréciés de la population. Le feu d'artifice peut être tiré la veille au soir (13 juillet).

Ces spectacles pyrotechniques « son et lumière » font de la France un haut lieu du feu d'artifice, où des [compétitions de spectacles pyrotechniques](#) sont organisées toute l'année.

Le spectacle pyrotechnique de Paris se déroule aux alentours de la tour Eiffel. Le feu est tiré depuis le Trocadéro, le [pont d'Iéna](#), et la tour Eiffel même. Le spectacle a acquis une certaine notoriété au fil du temps et attire chaque année entre 500 000 et **1 000 000 de spectateurs**.

Bals populaires



Bal populaire du 14 juillet 1912 (Paris).

De nombreux [bals](#) sont organisés dans le pays, notamment des [bals musette](#) ou des [bals des pompiers](#). Souvent, le bal a lieu le 13 juillet, veille de jour férié, ce qui permet d'aller travailler le 15 juillet tôt le matin. On parle alors de « bal de la veille du 14 juillet ».

Il existe trois types principaux de bals ; le groupe traditionnel ou fanfare (appelée [banda](#) dans le sud du pays), le [bal musette](#), qui était tombé en désuétude entre les années 1970 et les années 2010, ou enfin, les plus courants, des bals organisés par des orchestres itinérants spécialisés dans les fêtes de village.

Œuvres d'art

Plusieurs artistes ont été inspirés par la fête nationale française. En 1873, [Alfred Sisley](#) peint lors des festivités du 14 juillet *La Seine au Point-du-Jour, 14 juillet* près de la [porte de Saint-Cloud](#)¹².

En 1875, le même artiste peint *Jour de Fête à Marly-le-Roi*, précédemment appelé *14 Juillet à Marly-le-Roi*¹³. On lui a donné « le tableau d'or », un prix que les peintres pouvaient gagner.

La fête organisée en 1878 à l'occasion de l'[Exposition universelle](#) est immortalisée par plusieurs toiles de [Claude Monet](#) (*La Rue Montorgueil à Paris. Fête du 30 juin 1878.*) et d'[Édouard Manet](#) (*La Rue Mosnier aux drapeaux.*).



[La Rue Montorgueil](#), fête nationale du 30 juin 1878, par [Claude Monet](#), 1878.

▪



▪

14-Juillet, rue Daunou par [Childe Hassam](#), 1910.

Décalage de date

[Viriat](#), situé dans le département de l'[Ain](#) au nord de [Bourg-en-Bresse](#), fête le 14 juillet le premier dimanche du mois d'août depuis un arrêté municipal de 1880, afin de ne pas perturber les [fenaïsons14,15](#).

Galerie



▪

La prise de la [Bastille](#).

▪



▪

[Fête de la Fédération](#), le 14 juillet 1790 au [Champ de Mars](#).

▪



[Champs-Élysées](#) le 14 juillet.



Feu d'artifice sur la [tour Eiffel](#).



Défilé militaire sur l'[Axe historique de Paris](#).



De nombreuses villes françaises (ici [Tours](#)) organisent un bal le soir du 13 ou du 14.

Notes et références

Notes

1. [↑] Le terme peut s'écrire « 14-Juillet » avec trait d'union (écriture des dates historiques selon [Jean-Pierre Colignon](#), *La majuscule, c'est capital !*, [Albin Michel](#), collection « Les Dicos d'or de Bernard Pivot », 2005, 214 pages (ISBN 2-226-14389-0), p. 84) ou « 14 Juillet » sans trait d'union (*Typographie des fêtes civiles et religieuses*, [Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale](#), 2007 (ISBN 978-2-7433-0482-9), p. 81). Selon Serge Aslanoff, « Dans la pratique française, le nom du mois a souvent une majuscule, que le [quantième](#) soit en chiffres ou en lettres ; les [codes](#) ne sont pas unanimes sur la présence du trait d'union » (*Manuel typographique du russe*, Institut d'études slaves, Paris, 1986, 255 pages (ISBN 2-7204-0225-7), p. 181).

Références

1. [↑] [Revenir plus haut en :a et b](#) [Garrigues 2012](#), p. 39.
2. [↑] [Revenir plus haut en :a b c d et e](#) « [Tout savoir sur le 14 Juillet - La fête nationale](#) », sur *14juillet.senat.fr* (version du 30 juin 2013 sur [Internet Archive](#)).
3. [↑] Voir Jean Favier, [audition à l'Assemblée nationale](#) [archive] : « le 14 juillet [...] n'est pas la date de la prise de la Bastille mais celle de la fête de la Fédération et donc de la monarchie constitutionnelle ». En revanche, [Christian Amalvi](#), dans [Les lieux de mémoire](#) (article « Le 14-Juillet »), indique que « la fête nationale que l'on célèbre en 1880 ne commémore pas seulement le 14 juillet 1789 ; c'est une date bicéphale qui renvoie simultanément à la prise de la Bastille et à la fête de la Fédération : le second événement permet de conjurer, par son aspect national et œcuménique, le caractère violent et sanglant du premier, et de rassurer à bon compte les modérés. Cependant, pour les vrais républicains, c'est d'abord et avant tout au 14 juillet 1789, en dépit des excès sanglants commis par le peuple ce jour-là, que la fête nationale rend hommage ».
4. [↑] SCÉRÉN-CNDP, « [Le 14 juillet 1790, la fête de la Fédération](#) [archive] », sur *www.cndp.fr*, 29 août 2008 (consulté le 30 décembre 2017).
5. [↑] [Rémi Dalisson](#), *Célébrer la nation. Les fêtes nationales en France de*

- 1789 à nos jours, Nouveau Monde, 2009, p. 70.
6. ↑ Pascal Dupuy, *La fête de la Fédération*, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2012, p. 140-144.
 7. ↑ Maurice Agulhon, *Marianne au Combat*, p. 130.
 8. ↑ [Franck Ferrand](#), « Que fête-t-on le 14 juillet ? », émission *L'ombre d'un doute* sur France 3, 11 juillet 2012.
 9. ↑ [Revenir plus haut en :a et b](#) [L. 6 juill. 1880](#).
 10. ↑ Le 15 juillet correspondant à la [Saint-Henri](#) pour les partisans d'[Henri d'Orléans](#), [5 mai](#) pour l'ouverture des [états généraux](#) en 1789, 21 janvier pour la mort de [Louis XVI](#), 20 juin pour le [serment du Jeu de paume](#), etc.
 11. ↑ « [La fête nationale du 14 juillet](#) », sur *elysee.fr* (version du 4 novembre 2012 sur [Internet Archive](#)).
 12. ↑ François Daulte, Alfred Sisley, Diffusion Princesse, 1974, p. 26 : « La Seine au Point-du-Jour, 14 juillet, 1873 - Huile sur toile, 38 X 46 cm A.M. Walter H. Salomon, Londres ».
 13. ↑ « [Fete Day at Marly le Roi \(The Fourteenth of July at Marly le Roi\), 1875 - Alfred Sisley - WikiArt.org \[archive\]](#) », sur [www.wikiart.org](#) (consulté le 17 août 2020).
 14. ↑ « [Patrimoine](#) », sur *viriat.fr* (version du 20 août 2016 sur [Internet Archive](#)).
 15. ↑ « [Bal populaire, feu d'artifice le 07 août 2011](#) »([Archive.org](#) • [Wikiwix](#) • [Archive.is](#) • [Google](#) • [Que faire ?](#)), sur [viriat.fr](#).

Voir aussi

Sur les autres projets Wikimedia :

- [Fête nationale française](#), sur Wikimedia Commons
- [Fête nationale française](#), sur Wikiquote

Textes officiels....

source wikipedia